

ORTIF

J'ai oublié /
Je souhaite changer mon mot de passe ORTIF

1

Lorsque vous avez oublié votre mot de passe, connectez-vous au portail ORTIF en utilisant le navigateur Chrome ou Firefox (ne pas utiliser Internet Explorer) et cliquez sur « Mot de passe oublié ? ».

2

Saisissez votre identifiant puis cliquez sur « VALIDER ».

→ Un message s'affiche, vous informant que les instructions de réinitialisation du mot de passe vous ont été envoyé par mail.

→ **Attention** : Votre identifiant n'est pas l'adresse mail rattachée à votre compte mais votre identifiant de connexion à votre compte ORTIF.

3

Dans ce mail, cliquez sur le lien « Je veux changer mon mot de passe ».

Bonjour Dr. TEST,

Vous avez demandé à changer le mot de passe de votre compte sur le Portail de l'ENRS d'Île de France. Veuillez cliquer sur le lien suivant afin de procéder à ce changement : [Je veux changer mon mot de passe](#)

Pour rappel, votre identifiant est `testdemandeur`

A bientôt,
L'équipe du Portail de l'ENRS

4

Dans la fenêtre qui s'ouvre, saisissez votre identifiant ORTIF et remplissez les autres champs.

Cliquez sur « Valider »

Activation du compte et choix du mot de passe

Merci de renseigner tous les champs pour saisir votre nouveau mot de passe.

Identifiant ou n°RPPS pour les professionnels libéraux

Je ne connais pas mon identifiant

Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères dont une majuscule, une minuscule et un chiffre (les caractères spéciaux acceptés sont : _ + * @ & ' ! \$ % ^ & # ') ; , .

Mot de passe

Confirmez le mot de passe

Vérification Je ne suis pas un robot

Mentions légales / Contacts

5

NE CLIQUEZ PAS SUR « Retour à la page de connexion ». Connectez-vous à ORTIF en vous rendant à l'adresse <http://aces.ortif.fr>

Activation du compte et choix du mot de passe

Votre mot de passe a été changé, vous pouvez maintenant vous identifier.

Mentions légales / Contacts



Pour aller plus loin, vous pouvez :

➤ Habilier un compte sur ORTIF

(<http://formation.sesan.fr/ortif/exercices/compte-utilisateur-attribution-de-droits-modification-des-informations/>)

Formez-vous sur le site d'e-learning :

<http://formation.sesan.fr/ortif/>